



Février 2023



## Déroulement des inscriptions

1ère étape: PRE - INSCRIPTION

- ✿ Envoyer votre [bulletin d'inscription](#) (dernière page de ce catalogue) dûment rempli à la FORA par voie postale ou par mail OU inscrivez-vous sur le site FNO.fr
- ✿ Un mail de confirmation vous sera envoyé quelques jours après. **VOUS SEREZ AVISÉ EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION ou de placement en liste d'attente.**

2ème étape: INSCRIPTION définitive

- ✿ **1 MOIS AVANT** la formation, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

### 3<sup>ème</sup> étape: RAPPEL DE LA FORMATION

✿ Environ quinze jours avant la formation, vous recevrez un mail avec les diverses informations pratiques concernant le stage.

### 4<sup>ème</sup> étape: POST FORMATION

✿ Le chèque de règlement (format FIF-PL) sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.

✿ Votre chèque de caution (format DPC) sera détruit après la clôture de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.

✿ A la fin de la formation, vous recevrez un mail avec les divers questionnaires à remplir. Pour valider votre formation, vos réponses sont obligatoires. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les différents justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL .

### INFORMATIONS UTILES

✿ Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel.

✿ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

✿ Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique.

✿ Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation.

✿ FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge.

✿ Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA.

✿ Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation.

✿ Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contacts FORA).

✿ Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues).

Renseignements sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr).

N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

## NOUVEAUTES

✿ *Les adhérents du SIORA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.*

✿ Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : [marie.jaillet@hiclermont.com](mailto:marie.jaillet@hiclermont.com)

✿ Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible

**Pour comprendre comment déposer une demande de prise en charge DPC ou FIF-PL en moins de 3 minutes : cliquez sur le lien ci-dessous :**



**Michaela PERNON, Orthophoniste**

**Nombre de participants : 25 personnes**

**Public concerné :**

- être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence



## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

A la fin de ce programme, les stagiaires seront en mesure de :

- connaître la sémiologie et la classification des dysarthries
- savoir évaluer et poser un diagnostic orthophonique de dysarthrie
- mettre en œuvre un/des axes de prise en soin orthophonique d'un patient présentant une dysarthrie



## **MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES**

- questionnaire de satisfaction
- questionnaires de pratiques professionnelles avant la formation
- questionnaires de validation des acquis
- exposé de l'intervenant
- ateliers d'écoute, quizz perceptif à partir de supports audios et vidéos
- cotations de test et d'échelles à partir de supports audios et vidéos
- analyse de cas cliniques (bilans et prises en soin orthophoniques) proposés par l'intervenant et apportés par les stagiaires
- travail individuel et en sous-groupe
- interactivité intervenant/stagiaires : régulation, propositions, corrections de la part de l'intervenant

Documents remis aux stagiaires :

- supports de cours PPT
- feuilles d'entraînement : TPI (BECD), grille perceptives (BECD)
- critères de cotation perceptives (grille perceptives de la BECD)
- schéma lien physiologie et classification des dysarthries
- schéma arbre décisionnel pour le diagnostic différentiel

### Méthodes DPC retenues :

- méthodes affirmatives (expositives et démonstratives), interrogatives et actives, cognitives en groupe
- analyse des pratiques



## **PROGRAMME**

### **PREMIER JOUR - Matin : 8H45 – 12H30**

#### Classification et sémiologie des dysarthries :

- 1- rappel du contrôle moteur de la parole / modèles de production motrice de la parole
- 2- classification et sémiologie des dysarthries
- 3- diagnostic différentiel

### **PREMIER JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00**

#### Evaluation des dysarthries :

- 1- évaluation des dysarthries : axes (perceptif, articulatoire, acoustique et outils (échelles, test, batteries)
- 2- entraînements : cotation de tests et d'échelles, cas cliniques

### **DEUXIEME JOUR - Matin : 9H00 –12H30**

#### Prise en soins orthophoniques des dysarthries

- 1- recommandations internationales (guidelines)
- 2- principes d'apprentissage moteur
- 3- axes : restaurer (étage respiratoire, phonatoire, articulatoire, prosodique – cas cliniques)

### **DEUXIEME JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00**

#### Prise en soins orthophoniques des dysarthries (suite)

- 1- Compenser, adapter – pallier (CAA) / cas cliniques
- 2- Spécificités pour la prise en charge de la dysarthrie hypokinétique parkinsonienne : méthode LSVT et stades avancés
- 3- Les dysarthries post-AVC
- 4- Approche communicationnelle



**Dates :** vendredi 9 & samedi 10 juin 2023



**Horaires :** 08H45 – 12H30 / 13H30 – 17H00



**Lieu:** Hôtel Holiday Inn- 59 BD François Mitterrand- 63000 CLERMONT- FERRAND



**Tarif sous format FIF-PL :** 350 €

**Tarif sous format DPC :** 532 €

**Formation éligible au FIF-PL**

**Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.**